

Objet : Permis pour capacité inférieure Passport Advantage IBM

Madame, Monsieur,

Le 6 novembre 2007, IBM a annoncé une mise à jour de l'offre de permis pour capacité inférieure Passport Advantage IBM venant modifier les dispositions du *Document annexe régissant les modalités relatives à la capacité inférieure du contrat international Passport Advantage IBM (F125-7174-00)* [«document annexe»]. Plus précisément, IBM suspend les obligations énoncées dans les points 2 et 3 de l'article 4, «Vos responsabilités», du document annexe :

- 2) S'inscrire avec License Management System d'IBM.
- 3) Transmettre à IBM, chaque trimestre, les rapports d'utilisation du logiciel.

L'obligation énoncée dans le point 1 de l'article 4 du document annexe visant à mettre en oeuvre le logiciel IBM Tivoli License Compliance Manager (ITLCM) reste temporairement suspendue. Néanmoins, il est toujours de votre responsabilité d'acquérir et de conserver le nombre requis d'autorisations de permis et de vous conformer aux autres dispositions du document annexe. En outre, les clients seront tenus responsables de la génération de rapports à l'aide du nouvel outil de mesure d'utilisation des permis (voir ci-dessous) dès qu'il sera disponible, dans le cadre d'une vérification par IBM.

Dans cette annonce, IBM décrit également plusieurs éléments à venir :

- Un nouvel outil de mesure d'utilisation des permis est prévu pour améliorer le suivi des permis basé sur la PVU (*Processor Value Unit*) et sera requis dans le cadre de l'offre de capacité inférieure Passport Advantage. En option, les clients pourront également utiliser le nouvel outil de mesure d'utilisation des permis pour effectuer le suivi des permis PVU à capacité intégrale. Le nouvel outil de mesure d'utilisation des permis d'IBM est attendu pour le milieu de l'année 2008.
- Le nouvel outil de mesure d'utilisation des permis est conçu pour prendre en charge de nouvelles technologies POWER6 et AIX V6.1 qui ne sont pas encore prises en charge par ITLCM et par conséquent non encore admissibles à la technologie de partitionnement/virtualisation à capacité inférieure.
- Conjointement avec ce nouvel outil, une offre de permis plus simple à capacité inférieure est également prévue.

Veuillez vous référer à la lettre d'annonce pour obtenir des détails supplémentaires à l'adresse suivante : <http://www-01.ibm.com/common/ssi/index.wss> (Canada n° A07-2348; É.-U. n° 207-273; EMEA/LA n° ZA07-0206; AP n° AP07-0273). Toute indication relative aux intentions d'IBM pour ses opérations à venir est susceptible d'être modifiée ou annulée sans préavis, et doit être considérée uniquement comme un objectif.

Nous sommes certains que ces améliorations et que celles prévues pour l'année prochaine vous permettront de gérer plus facilement les logiciels IBM dans un environnement à capacité inférieure.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les permis à capacité inférieure Passport Advantage IBM, visitez le site Web à l'adresse suivante : <http://www-142.ibm.com/software/sw-lotus/services/cwpassport.nsf/wdocs/subcaplicensing> (en anglais).

Pour plus d'informations sur le programme Passport Advantage, visitez le site Web à l'adresse : <http://www.ibm.com/software/passportadvantage>

Pour toute autre question, veuillez vous adresser à votre représentant IBM ou à votre partenaire commercial IBM. Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse subcap@us.ibm.com.

Veuillez agréer nos sincères salutations.

L'équipe Passport Advantage IBM